



La gazette de Roumare

JANVIER
2023

Petit village qui fait de grandes choses



Coopération pour bien vivre à Roumare

Le Parc des Tulipiers

Roum'art

Visuel réalisé
par les enfants de
la classe CM1/CM2
(année 2022-2023)

MAIRIE DE ROUMARE

Place de la mairie - 76480 ROUMARE

Tel : 02 35 33 46 15 - Fax : 02 35 33 51 74

courriel : mairie-roumare@wanadoo.fr - site internet : www.roumare.fr

SOMMAIRE

Agenda	2
Mot du Maire	3
Zoom sur... ..	4
Travaux	5
Urbanisme	7
Ecole	8
Culture	9

Sport	12
Solidarité	14
Animations	17
Juniors - Seniors	20
Memento	24
Etat civil	26
Expression libre	26
Communication	27

Agenda

DATES À RETENIR EN 2023

JANVIER

- 15 - Soirée théâtre par Solidarité Réfugiés Roumare
- 21 - Voeux du Maire
- 24 - Ateliers Vill'Âge

FÉVRIER

- 7 - Ateliers Vill'Âge
- 21 - Ateliers Vill'Âge

MARS

- 7 - Ateliers Vill'Âge
- 21 - Sortie au Sénat

AVRIL

- 4 - Ateliers Vill'Âge
- 18 - Ateliers Vill'Âge

MAI

- 2 - Ateliers Vill'Âge
- 8 - Commémoration au Monument aux Morts

JUIN

- 16 - Fête de la musique par la RAV

JUILLET

- 1 - Soirée théâtre par association culturelle à Roumare

SEPTEMBRE

- 24 - Foire à tout par la RAV

NOVEMBRE

- 11 - Commémoration au Monument aux Morts
- 12 - Foire aux jouets par la RAV

D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement au fur et à mesure de leur programmation.

FLASH INFOS

PANNEAUPOCKET ET SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes les renseignements concernant la commune sur notre site officiel www.roumare.fr

Et n'oubliez pas d'installer l'application Panneau Pocket sur votre smartphone afin de recevoir toutes les informations et alertes en direct !



Mot du Maire

Chères Roumaroises, Chers Roumarois,

2023 est là, et je souhaite que cette nouvelle année soit plus sereine que la précédente, puisque instabilité géopolitique, crise de l'énergie, pénuries alimentaires, inflation, urgences hospitalières en crise, révèlent que la paix est fragile et combien nous sommes vulnérables.

Alors quittons 2022 sans regrets, et espérons que cette nouvelle année nous amènera la paix et une accalmie progressive à la fois sur le plan économique, sanitaire et social, tant pour notre Pays que pour l'Europe et pour tous les continents.

Qu'il n'y ait plus d'oubliés, et que les peuples puissent être tous frères.

Que nous sachions être heureux, peut-être avec un peu moins de confort.

Que le mot solidarité reprenne tout son sens et que l'année 2023 apporte un nouveau souffle. Nous devons trouver le moyen de rester optimistes pour l'avenir de nos enfants, pour notre Pays, et pour notre village.

C'est dans cet esprit que je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Cette nouvelle année sera aussi l'année d'un changement dans la vie municipale, puisque comme annoncé lors des dernières élections municipales, je cesserai mes fonctions de maire au cours de ce prochain printemps.

Ce fut pour moi un honneur mais également une grande responsabilité, durant ces 28 années passées au service des Roumarois, et c'est avec passion que j'ai réussi à initier et mener à bien les projets qui ont fait de notre village ce qu'il est devenu.

Je pense que le rôle d'un maire est d'assurer une succession stable. C'est pourquoi je vais quitter mes fonctions, rassurée par le sérieux de M. Jean-Paul Couiller 1^{er} adjoint, qui a mené campagne à mes côtés et se forme à la fonction de maire depuis trois ans. Son dévouement, son sens de l'intérêt général et du bien public, permettront à notre commune une stabilité nécessaire à la poursuite de son développement harmonieux pour le bien de tous. Pour cela, il sera entouré de l'équipe dynamique élue en 2020, et notamment de M. Daniel Caltot, adjoint depuis 28 ans, véritable « couteau suisse de la commune ».

Le rôle du maire est de proposer à la réflexion du conseil municipal de nouveaux services. J'ai souvent rêvé à des projets pour notre village, et si je savais que les réaliser seraient difficiles lorsque je les proposais en séance, j'étais toujours persuadée que rien n'est impossible, ce qui nous obligeait à ne pas baisser les bras et à être un peu plus inventifs pour les réaliser. (en gardant à l'esprit que « tout est possible, rien n'est impossible » comme le disait Léonard de Vinci).

Alors oui, je suis persuadée que l'équipe municipale, emmenée par l'enthousiasme de Jean-Paul Couiller, osera rêver pour que Roumare continue à être le village qui sait se transformer, offrir toujours plus de services tout en gardant son esprit rural et son charme.

Je voudrais profiter de cette gazette pour remercier toutes les équipes qui m'ont entourée ces 28 années passées auprès de vous. Remercier les associations qui ont animé le village, remercier le personnel communal sans qui rien ne serait possible, remercier les enseignants, les bénévoles de la bibliothèque et tous ceux qui de près ou de loin ont participé au dynamisme de Roumare.

***Bonne et belle Année 2023 pour vous, vos familles, vos proches,
Bonne et belle année 2023 pour Roumare***



Josiane Lelièvre
Maire de Roumare

***Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux d'inviter
tous les Roumarois à la cérémonie des vœux qui aura lieu,
dans la salle polyvalente,
Le samedi 21 janvier 2023 à 18 h 30.***

Zoom sur...

PRÉSENTATION DES ÉLUS

Suite aux démissions de Mme BUQUET et Mme GUERZA, deux conseillers municipaux ont rejoint le conseil municipal :



Daniel PELFRENE



Mélanie DECURE

COOPÉRATION POUR BIEN VIVRE À ROUMARE

Les actions se sont poursuivies dans notre petit village dans le but de favoriser le bien-être, d'améliorer le cadre de vie et de protéger l'environnement des Roumarioises et Roumariois.

En 2022, la Collectivité, les Associations et l'École ont mené plusieurs projets.

Espaces verts,

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires est interdit aux collectivités locales. A titre expérimental, une "prairie fleurie" a été implantée sur la place de la Liberté afin de limiter l'entretien et le désherbage dans les massifs, et d'envisager le fleurissement d'autres espaces.

Des arbres ont été plantés à proximité du city stade au niveau du terrain de pétanque, et de nouvelles jardinières colorées ont été installées aux abords de la Mairie, de l'École et de la salle polyvalente.

Au sein de l'école, les enfants encadrés par des enseignants ont réalisé diverses plantations.

Recyclage - Tri,

L'école engage des démarches éco-

responsables avec le tri du papier dans les classes, mais aussi la collecte de stylos, piles, cartouches d'encre, bouchons plastiques. Ceux-ci sont adressés ensuite à différentes associations. Des actions de sensibilisation aux emballages et à la valorisation des déchets ont également été menées.

L'accueil périscolaire poursuit les éco-gestes initiés à l'école et développe des activités avec des objets de récupération (draps, pots de confiture, laine, ...).

Le restaurant scolaire a engagé le tri des biodéchets et adapte les portions à l'appétit des enfants.

Enfin, une vente de bois et de copeaux a été proposée par la Commune suite aux arbres abattus au niveau du Parc des Tulipiers.

Economie d'énergie,

Les températures réglementaires de chauffage de l'école sont de 21°C en maternelle et de 19°C en élémentaire. Les enfants sont incités à mettre des pulls en hiver.

La construction en bois des logements seniors (Parc des Tulipiers) applique les

exigences RT 2012, s'équipe de panneaux photovoltaïques, de chauffage eau thermodynamique et de toiture en zinc.

70% de l'éclairage public est passé en LED, et les illuminations des décorations de Noël ont été installées sur un temps réduit (15 jours) afin de limiter les dépenses énergétiques.

Solidarité,

Suite aux événements en Ukraine, une nouvelle association "Solidarité Réfugiés Roumare" a été créée cette année.

Plusieurs manifestations de convivialité et de solidarité ont été proposées cette année par les Associations, le CCAS et la Commune : fête de la musique, rallye pédestre, fête de la moisson, foire à tout, représentation théâtrale, repas des anciens, concert de la chorale dans l'Église, marche pour Octobre Rose, foire aux jouets, concert, randonnée, kermesse dans le cadre du Téléthon.

Force de cette année active, les acteurs de notre petit village ont renforcé leur coopération. De nouveaux projets sont à l'étude, l'année 2023 s'annonce prometteuse.

LE PARC DES TULIPIERS

Le projet des maisons « seniors + » était prévu pour cette mandature. L'idée fondatrice était de permettre aux seniors roumariois de quitter leur maison parfois éloignée du centre et non adaptée aux personnes perdant une partie de leur mobilité.

La municipalité a donc décidé d'investir dans l'immobilier et même si la gestion rigoureuse de notre commune permet un apport important, nous étions dans l'obligation de contracter un prêt pour finaliser les travaux. Ce dossier mobilise notre vigilance technique et financière pour l'avenir de notre village.

Nous aurions pu faire appel à un bailleur social pour porter le projet, le coût aurait été moins impactant pour notre commune mais nous n'étions donc plus propriétaire des maisons et nous perdions la main sur le choix des locataires. Depuis des années,

des Roumariois payent des impôts sur notre commune et il nous semble impensable qu'ils ne soient pas prioritaires pour profiter de cet endroit verdoyant au centre du village.

Même si cet investissement engage la commune sur de nombreuses années, force est de constater qu'il répond à une forte demande des habitants. A ce jour plus d'une trentaine de lettres de candidature sont arrivées en mairie.

Les critères seront donc établis avant d'étudier les dossiers mais le premier est déjà connu : les habitants de Roumare seront prioritaires.

Dans l'état actuel, le planning est respecté et les maisons devraient être disponibles en milieu d'année 2023 en souhaitant qu'aucune entreprise n'ait de soucis d'approvisionnement.

LE CIMETIÈRE DE L'ÉGLISE

La gestion du cimetière d'une commune relève de la responsabilité du Maire, elle comporte la surveillance, la tranquillité, une stricte neutralité, la conformité des lieux entre autres mais aussi la reprise des concessions.

Les concessions temporaires ont été attribuées pour une durée déterminée 30 ou 50 ans.

À l'issue de la durée de la concession, les concessionnaires ou leurs ayants droit ont 2 ans pour la renouveler. Au terme de ce délai, la commune peut reprendre la concession à tout moment. La reprise est possible si le renouvellement n'a pas été sollicité ou s'il a été sollicité mais non payé.

La concession peut aussi être reprise pour abandon, lorsqu'elle a cessé d'être entretenue. Le défaut d'entretien se caractérise par la pousse d'arbustes, une sépulture envahie par la végétation, le délabrement du monument.

Un état des lieux sera fait et comportera l'emplacement précis, l'état de la concession, les éléments (numéro, date, noms des parties, des ayants-droits et des défunts). Cette liste est transmise à la Préfecture. Un recommandé est envoyé aux familles lorsqu'on a les coordonnées. Passé huit jours après cet envoi, la liste est publiée pendant un mois à la mairie et sur l'entrée du cimetière, cet affichage est renouvelé deux fois à quinze jours d'intervalle. Puis un délai de trois ans est laissé. Ensuite un nouveau constat établit les travaux ou l'absence de travaux et est affiché pendant un mois. À l'issue de ce délai d'au moins trois et demi, le Conseil Municipal est saisi pour se prononcer sur la reprise des concessions; en cas d'avis favorable, la reprise peut être faite.

En parallèle du lancement de cette procédure, des travaux de réaménagement du cimetière sont à l'étude, le remplacement de la gravelle par de la verdure se fera progressivement.

Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

INFRASTRUCTURES

ÉCOLE

Différents travaux ont été réalisés :

- le remplacement de la baie informatique afin d'avoir plus de place pour le réseau des caméras.

Montant des travaux à la charge de la commune : 662,00 € HT

- l'installation de capteurs de CO₂ dans chaque classe et dans la salle d'évolution et la cantine.

Montant des travaux à la charge de la commune : 1418,70 € HT

- l'éclairage LED en extérieur au niveau des caméras de l'école pour la lecture de nuit.

Montant des travaux à la charge de la commune : 448,87 € HT

- l'installation d'un nouveau système d'ouverture des barrières à badge afin de faciliter l'accès à l'école.

Montant des travaux à la charge de la commune : 5572,75 € HT



PETITE SALLE

Un urinoir a été installé dans les WC.

Montant des travaux à la charge de la commune : 887,80 € HT.

URBANISME

CD 90

Installation de plateaux surélevés au clos Saint Hubert et au clos des Charmilles pour ralentir la vitesse des véhicules.

Montant des travaux à la charge de la commune :

- St Hubert : 32 239,00 € HT
- Les Charmilles : 33 552,00 € HT



TALWEG CLOS DES BOCAGES

Remplacement de la barrière du talweg du clos des Bocages pour la sécurité des personnes.

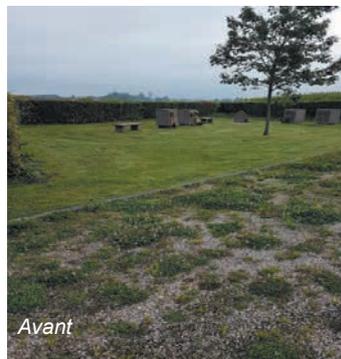
Montant des travaux à la charge de la commune : 2015,00 € HT



CIMETIÈRE DE LA CROIX JACQUES

Aménagement des chemins du cimetière de la Croix Jacques.

Montant des travaux à la charge de la commune : 57 709,55 € HT



MANOIR

Réalisation d'une clôture le long du clos du Verger, et d'une partie le long du garage des associations.

Montant des travaux à la charge de la commune : 4510,06 € HT



ROUTE DU MONT ROTI ET RUE DE LA CROIX JACQUES

Réfection de la voirie sur les routes du Mont Roti et de la Croix Jacques.

Montant de la participation pour la commune : 3325,00 € HT, le restant des travaux étant pris en charge par la Communauté Inter Caux Vexin.



Travaux

TRAVAUX EN COURS

Écoulements de la noue sur la parcelle AE119

Afin de faciliter les écoulements, le façonnage de l'ensemble du terrain est prévu et des travaux de raccordement sont en négociation.

Construction de maisons seniors dans le « Parc des Tulipiers » 1 705 644€

La construction des maisons seniors a débuté le 18 juillet, la livraison est prévue pour le début de l'été 2023.

Elle s'accompagne :

- de l'extension des caméras,
- de la rénovation des piliers de l'entrée du parc, de la couverture et du torchis du mur d'enceinte, de la barrière en fer,

- d'aménagements devant le parc,
- de la création d'un parcours de santé.



PROPOSITION DES TRAVAUX POUR 2023

Élagages

Des élagages et des abattages vont être effectués pour des arbres dangereux ou en fin de vie sur la D67 au niveau du bassin des Marronniers, ainsi que la taille des arbres clos du Chapitre et au City stade.

Le Manoir

Raccordement des réseaux pour la petite maison et le manoir, d'un mur extérieur et de la remise en état de la couverture du manoir, d'un mur et de la dépendance (en attente d'une subvention).

Travaux divers

- Création d'un emplacement pour les poubelles au clos des Pommiers et rue des Hêtres,
- Travaux de mise en sécurité du bâtiment existant dans le Parc des Tulipiers,
- Aménagement d'un parking au clos des Pommiers (en attente de subvention).

implanté à Roumare

Agrée CERTIBIIOCIDE

Récupération d'essaim d'abeilles gratuit

Intervention grande hauteur

ROUEN GUÊPES

DESTRUCTION

de nids de guêpes

frelons

frelons asiatiques

Siret : 53195757900026

06 19 67 01 72



Outre la construction des maisons seniors concrétisée en 2022, un autre dossier nous a occupé concernant le clos des Frênes, puisqu'un tel projet demande des autorisations administratives telles que :

- l'avis des architectes des bâtiments de France en raison de la proximité du clocher,
- la validation du Syndicat des bassins versants pour l'écoulement des eaux pluviales y compris le stockage et le débit de fuite,
- l'accord de la Direction Départementale

des Routes pour aménager et sécuriser l'accès aux parcelles des futurs propriétaires,

- les études pour la distribution des différents fluides avec le Syndicat d'eau potable et d'assainissement ainsi que l'énergie avec le gaz et l'électricité,
- l'avis de la Chambre d'Agriculture pour protéger les espaces verts et cultivables pour respecter les engagements du PLU validé en 2020.

Comme vous avez pu le constater, le talus du clos des Frênes prend forme malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour l'implantation de celui-ci. Il n'était pas concevable que l'aménageur récupère 6000 m² de terre agricole pour agrandir une partie des parcelles sans répondre à notre PLU.

Ce point fut l'objet d'après discussions mais l'intérêt général doit être respecté.

Lorsque l'ensemble des prestations ci-dessus seront réalisées, le permis d'aménager pourra être validé pour que les futurs Roumarois puissent déposer leurs permis de construire.

Un autre projet qui nous tient en haleine depuis de nombreuses années est le raccordement au réseau d'assainissement de la partie haute de la route des deux Tilleuls. Ce projet qui devait être réalisé en 2022 a pris du retard puisque l'étude a révélé la nécessité d'installer une pompe de relevage et donc l'obligation de revoir l'enveloppe budgétaire.

A ce jour, l'entreprise pour les travaux a été retenue et nous espérons que début 2023 vous découvrirez la réalisation de ce chantier.

Enfin, il vous est rappelé qu'il est obligatoire d'établir une déclaration préalable de travaux ou permis de construire pour vos projets d'extension de maison, de garage, d'abri de jardin, de véranda, de pergola, de piscine, de clôture etc...

Dans le cas contraire, vous vous exposez à des poursuites judiciaires. Il est donc indispensable que les personnes concernées régularisent leur situation.



L'ADRESSE

*Brasserie - Restaurant
Pizzas*

07.82.49.77.35

*Du lundi au vendredi midi
Samedi soir
Dimanche midi*



Nationale 15 - 76480 Roumare

(Sur la route Maromme/ Barentin)

*Salle privative pour réceptions
privées
Devis sur mesure*

Terrasse à l'arrière du restaurant

A bientôt!

ladresse.restaurant76@gmail.com



ECOLE SAMIVEL

Après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, nous avons enfin pu effectuer une rentrée scolaire quasi normale. Les horaires votés en 2020 ont pu être appliqués (8h45/12h-13h30/16h15), le self de la restauration scolaire a pu fonctionner normalement, comme avant.

Seules les restrictions liées à Vigipirate sont encore en cours. Le parking face à la salle polyvalente est condamné pour cette raison. La Municipalité envisage cependant de pouvoir continuer à figer la circulation sur ce parking pendant les entrées et sorties des enfants à l'école pour assurer la sécurité de tous.

Actuellement, 145 enfants sont scolarisés dans l'école du village : 49 enfants en maternelle et 96 enfants en élémentaire. La commune a participé à hauteur de 7€/enfant pour la coopérative scolaire, 45€/enfant pour les fournitures scolaires, 2000€ pour le spectacle de Noël et 1300€ pour la classe découverte.

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année à Roumare deux nouvelles enseignantes, Madame Chédru, enseignante en classe de grande section de maternelle, et Madame Bonnefond, enseignante en CP (complément de Madame Balland). Nous leur souhaitons la bienvenue.

Madame Lola Leboeuf intervient également à l'école Samivel, cette année, dans le cadre d'un service civique.

Comme tous les ans, des travaux ont été planifiés à l'école : vous retrouverez la synthèse des travaux réalisés dans l'article relatif aux travaux.

RENCONTRES INTER-ÉCOLES

Le vendredi 21 octobre, la classe de CM1-CM2 de l'école de Roumare est allée à Pissy-Pôville pour une rencontre sportive avec les enfants de Fresquiennes et Pissy-Pôville. Cette rencontre est l'aboutissement d'une période de découverte du rugby. Les classes de ces trois écoles ont découvert ce sport et se sont entraînées durant cinq semaines, jusqu'à cette rencontre qui a pris la forme d'un tournoi sur la journée et qui s'est terminée par un goûter pour tout le monde. Un bénévole du club de Barentin, Brice Langlois, est venu dans chaque école animer une séance par semaine. Les enseignants ont ensuite poursuivi l'entraînement sur le reste de la semaine.

Ces rencontres se poursuivront toute l'année avec à chaque période une classe différente, et l'année se terminera par une grande rencontre avec toutes les classes de ces trois écoles sous la forme d'olympiades. En novembre et décembre, les CP ont travaillé le judo. En janvier et février, les CE1-CE2 pratiqueront le handball. De mars à avril, les CE2-CM1 s'entraîneront au hockey.

Même si cette journée a éveillé l'esprit de compétition des enfants dans le fair-play et le respect des règles, nous retiendrons surtout une belle journée de partage autour du sport avec des enfants d'autres communes.





LA BIENNALE ROUM'ART 2022



Après une édition virtuelle en 2020 pour cause de Covid, la Biennale artistique a fait son grand retour en 2022 pour sa 10^{ème} édition !

La mise en œuvre d'un tel évènement demande une préparation importante en amont. Voici les coulisses de cette dernière édition !

Le comité d'organisation est composé de 6 personnes et présidé par Jocelyne Paumelle. Les membres parcourent les expositions de la région régulièrement afin d'y faire "leur marché" et sélectionner des artistes.

Lors d'une réunion, chaque membre apporte sa liste de candidats et après échange une vingtaine d'artistes sont retenus, d'horizons différents : peinture, sculpture (pierre, bois, céramique), photographie, gravure...

Les artistes sont contactés pour venir gratuitement. Ils sélectionnent les œuvres qu'ils souhaitent voir exposées, ils disposent chacun de quatre panneaux de présentation.

Un des artistes est sollicité pour réaliser le visuel de l'affiche, la seule contrainte étant que celle-ci représente l'église de Roumare. Le plan de placement des artistes dans la salle est alors défini.

La semaine de la manifestation, du mardi au jeudi, la salle est préparée. Les agents municipaux mettent en place les grilles et l'installation électrique de l'éclairage. Dès le jeudi 17H, les artistes arrivent et commencent la mise en place de leurs œuvres avec l'aide de bénévoles.

Le vendredi matin, les enfants de l'école viennent découvrir et échanger avec les artistes et apportent leurs propres créations qui sont également exposées.

L'exposition est ensuite ouverte aux visiteurs, un vernissage a lieu le samedi en fin d'après-midi en présence de Mme Le Maire, M Le Député, M et Mme les Conseillers Départementaux. Le cocktail était offert par la commune.

A la clôture de l'exposition, le dimanche soir, les acquéreurs peuvent repartir avec leur achat. L'association culturelle, porteuse du projet, perçoit un don de 10% du montant des ventes.

Cette aventure a lieu tous les deux ans. Rendez-vous vous est donné en 2024 !!!

TÉMOIGNAGES DE PLUSIEURS ARTISTES :

Béregère, peintre

J'ai 22 ans et je dessine depuis mon enfance mais le déclenchement a été en classe de terminale.

J'attends de montrer mon travail, c'est toujours une opportunité à saisir.

J'ai réalisé des œuvres spécialement pour l'exposition.

Michel, peintre et graveur

Je peins depuis 1975, j'expose dans la région, j'ai arrêté pendant 22 ans et j'ai repris à la retraite.

J'ai le plaisir de savoir qu'une œuvre est chez une personne, qu'il y a eu un coup de cœur pour l'une de mes réalisations.

Yvon, sculpteur

J'ai commencé il y a 25 ans, au décès de mon épouse. Ensuite, j'ai eu besoin de m'évader, tout en pensant à ma femme, ce qui explique la forme féminine de certaines de mes réalisations. A partir d'anciens outils, je leur donne des formes harmonieuses.

Nicolle, peintre

Je peins depuis 25 ans. Cela me permet de sortir de ma timidité, de me recentrer sur les autres. Les expositions permettent un moment de convivialité, de partage et de découverte d'autres artistes. Mes œuvres actuelles sont inspirées de la pendule molle de Dali.

Sylvie, peintre, sculpteur de papier mâché

Je peins depuis 8 ans et sculpte depuis 1 an. Cela me permet de montrer mon travail et d'échanger avec d'autres artistes. Mes créations se regroupent par série ou par couleur avec pour thèmes principaux les personnages, les fleurs ou les villes.

Moontain, peintre

Je peins depuis 20 ans. J'apprécie de retrouver le public après le Covid. C'est toujours déchirant pour moi de sélectionner car un lien filial existe et il m'est difficile de me séparer d'une toile qui a pris plusieurs années à aboutir.



ASSOCIATION CULTURELLE

THÉÂTRE POUR ADULTES

Oyez, braves gens !

Notre joyeuse troupe de 8 comédiens « amateurs » a le plaisir de vous annoncer qu'elle a repris du service depuis le jeudi 29 septembre.

Les cours ont lieu tous les jeudis soir seulement en période scolaire. Quel bonheur de pouvoir partager toute une palette d'émotions dans la Bienveillance et le Respect de nos différentes personnalités !

A la fois auteur, comédien, metteur en scène et régisseur, notre professeur, Victor BIDAUX, a le mérite de nous diriger et ce, dans la joie et la bonne humeur. Car, tel est notre souhait à tous, vous divertir cher public sans lequel le théâtre ne peut pas vivre.

Dans cette optique, une représentation est prévue pour le **samedi 1^{er} juillet 2023**. Sachez d'ores et déjà que nous serons heureux de vous montrer nos multiples talents !

Que vive la culture !

Catherine VIGER



THÉÂTRE POUR ENFANTS

Voilà, c'est reparti. Depuis le mardi 27 septembre 2022, l'activité « Théâtre pour enfants » à Roumare a repris.

Le groupe se compose actuellement de 9 élèves des classes de CE1 au CM2 dont deux « anciens » puisqu'ils ont déjà participé à l'atelier l'an dernier. Cette petite troupe est toujours dirigée par Kevin Magill. Elle se retrouve tous les mardis soir sur le temps périscolaire.

Le théâtre exige de la rigueur, une certaine assiduité, du respect, de l'écoute. Autant de valeurs que Kevin Magill ne manquera pas de transmettre. Cependant, le maître mot de cette discipline reste quand même PLAISIR.

Alors c'est tout ce que l'on souhaite à ces jeunes acteurs en herbe. Qu'ils se fassent plaisir ! Et on se donne rendez-vous en fin d'année scolaire pour voir le fruit de leur travail.

Annick Koechler

ASSOCIATION CULTURELLE A ROUMARE

Présidente : **Maud LANGLOIS**

Vice-Présidente : **Jocelyne PAUMELLE**

Trésorière : **Nadia ROUSSELIN**

Secrétaire : **Catherine VIGER**

Mail : langlois.maud54@orange.fr - Tél. : 06 75 59 95 25

ENSEMBLE VOCAL CHŒUR A CŒUR DE ROUMARE

Créé en 1988, le groupe CHORALE de Roumare compte désormais plus de trente choristes amateurs et motivés.

L'association « Ensemble vocal chœur à cœur » a vu le jour en Juin 2020, dans la prolongation des activités du CLR. Le conseil d'administration compte 11 membres.

Le groupe se produit en public plusieurs fois par an, sous la direction de sa cheffe de cœur, Isabelle SIMON-HOULETTE, avec les maîtres mots : Générosité, Finesse, Couleur et Timbre. Le répertoire reste large : classique, liturgique, traditionnel, variétés... Les répétitions ont repris cette année en septembre avec de nombreuses nouvelles recrues. Le groupe répète tous les mercredis, de 19h00 à 21h00, dans la salle polyvalente de Roumare. Cet ensemble vocal est ouvert à toutes et tous. Envie de chanter ? N'hésitez pas à venir tester quelques séances, sans engagement !

(Nous recherchons en particulier quelques nouveaux hommes cette année...).

Paul Boutet, Président

Renseignements :

Paul Boutet

06.85.19.38.59

contact@choeuracoeur.org



Depuis la rentrée de septembre 2020, l'école de musique de Montville travaille au développement de cet art sur la commune de Roumare. Au sortir des événements sanitaires mondiaux que nous avons connus, il est très agréable de constater que l'activité musicale reprend très bien !!

Avec les cours instrumentaux de guitare, guitare basse et batterie, mais aussi la création d'un cours d'éveil musical à partir de 5 ans sur le site de la commune, l'école de musique accueille de plus en plus d'élèves.

Fort de son expérience dans l'enseignement artistique depuis des décennies, l'école de musique propose également d'autres instruments sur le site de Montville cette fois : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, violon, piano jazz, piano, batterie, guitare, formation musicale, ateliers Musiques Actuelles et Orchestre.



C'est d'ailleurs avec le Môm Orchestra, en version Banda, que l'école de musique a réalisé sa 1^{ère} prestation sur la commune, en participant à la fête de la Musique, le 17 juin dernier.

Nous avons ensuite eu la chance d'écouter les élèves de l'école lors d'une très belle prestation à la salle des fêtes, le mercredi 29 juin !



En parallèle, les professeurs de l'antenne de Roumare ont proposé des découvertes instrumentales auprès des enfants de l'école primaire et maternelle.



Plusieurs prestations sont organisées par l'école de musique tout au long de l'année. Vous retrouverez la totalité des dates de concerts sur notre site <https://ummecoledemusique.blogspot.com>

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de l'école au 02.35.33.33.05 ou par mail unionmusicalemontv@free.fr

Au plaisir de vous retrouver lors de nos différents concerts et vive la musique !!

Alain Clodet
Directeur de l'école de musique de Montville

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale Pierre Claise et son équipe sont heureuses de vous accueillir tout au long de l'année.

Vous pouvez y consulter librement toutes sortes de documents (littérature, vie pratique, loisirs et voyages, bandes dessinées, jeunesse...)

Nos horaires d'ouverture sont :

Pendant la période scolaire :
Lundi de 14H15 à 15H15
Mardi de 9H00 à 10H30
Mercredi de 14H15 à 16H15
Samedi de 10H30 à 12H00

En période de vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte au public uniquement :

Le samedi de 10H30 à 12H00.

Les tarifs par famille sont les suivants :

A la 1^{ère} inscription :

- la cotisation de 15€ renouvelable tous les 2 ans à l'échéance.
- la caution de 20€ remboursable en cas de départ.
- La facture vous sera adressée par le Trésor public.

Le prêt consenti **PAR LECTEUR** est de 3 documents pour une durée d'un mois.

Le budget alloué par la municipalité pour cette année 2022 est d'environ 3900 euros pour l'achat de livres et d'équipement.

De janvier à octobre plus de 2100 documents ont été empruntés (hors groupes scolaires).

Suivant de près l'actualité littéraire et désirant répondre au mieux aux souhaits des lecteurs, la bibliothèque a proposé au premier semestre, 250 nouveautés réparties entre ouvrages adultes et jeunesse.

De nouveaux livres arrivent en fin d'année parmi lesquels, vous pouvez trouver un large choix de romans comme "Le cœur ne cède pas" de Grégoire Bouillier, prix André Malraux. Vous est également proposée, une sélection de polars et de thrillers dont "L'espion qui aimait les livres" de John le Carré, mais aussi une grande variété d'ouvrages pour la jeunesse adaptés à toutes les tranches d'âge.

En ce qui concerne notre partenariat avec la médiathèque départementale, le

bibliobus n'a pas repris ses tournées pour le renouvellement des livres en 2022, mais un rendez-vous est prévu pour le premier semestre 2023 qui devrait permettre de renouveler une partie de nos collections.

Différentes animations sont également en projet pour cette nouvelle année.

L'équipe de la bibliothèque attentive à l'avis des lecteurs est impatiente de vous retrouver .

A très vite pour de nouvelles lectures !!!

Bibliothèque municipale Pierre CLAISE
Place de la Liberté
76480 Roumare
Tél : 02 35 33 50 97
Mail : bibliotheque.roumare6@orange.fr



Sport

ASSOCIATION EFAR



L'association EFAR (En Forme A Roumare) a repris ses activités connues de Yoga et de Gym santé et vous propose, en plus cette année, du Cardio Latino.

Déjà 40 adhérents et d'autres sont attendus pour le cardio latino.

Les cours de Gym santé et de Cardio Latino sont animés par Audran Lecène, les lundis (19h30) et les jeudis (14h55).

Les cours de Yoga sont proposés par Mylène Lecat le mardi soir.

Pour plus de renseignements concernant le Cardio latino, contacter Audran Lecène au 06 70 92 16 86.

Le bureau est composé de :

Valérie Foutrel - présidente, Catherine Garnier - trésorière, Yves Swartebroecx - secrétaire, Pascale Brichet - vice secrétaire.



ROUMARE TENNIS CLUB



C'est une nouvelle saison tennistique 2022-2023 qui s'ouvre pour les adhérents et les adhérentes du Roumare Tennis Club : les membres du bureau leur souhaitent une très bonne saison à toutes et tous !

La saison 2022-2023 a repris à compter du 20 septembre 2022, comme la saison dernière, c'est Antoine, notre éducateur sportif, qui

assurera les cours collectifs. Il peut être joint au 06 64 58 58 32.

Pour cette nouvelle saison, deux nouveautés méritent d'être soulignées :

- L'Assemblée Générale du Club a voté à l'unanimité fin août, une baisse des tarifs adhésion + cours pour les jeunes de moins de 18 ans, malgré le contexte actuel d'inflation. Le club a souhaité renforcer l'attractivité du tennis auprès des jeunes avec cette baisse de plus de 10% des tarifs jeunes.
- Les créneaux horaires des cours collectifs ont été élargis, avec la programmation de cours également le lundi.

Pour la saison 2022-2023, l'école de tennis propose donc des cours pour les enfants et pour les adultes : le lundi, le mardi, le mercredi et le samedi matin.

Pour les championnats à venir, le club a d'ores et déjà inscrit une équipe Séniors 35 ans et plus. Nous vous tiendrons informés de la suite des compétitions et des différentes manifestations que le club souhaite organiser. Nous souhaitons notamment concrétiser en 2022-2023 deux actions :

- Un tournoi interne
- Des rencontres jeunes avec d'autres clubs du secteur.

Enfin, le club vit grâce à ses bénévoles, sachez que nous recherchons un ou deux bénévoles qui nous aideraient cette année spécifiquement dans une action de sponsoring auprès des entreprises présentes localement.

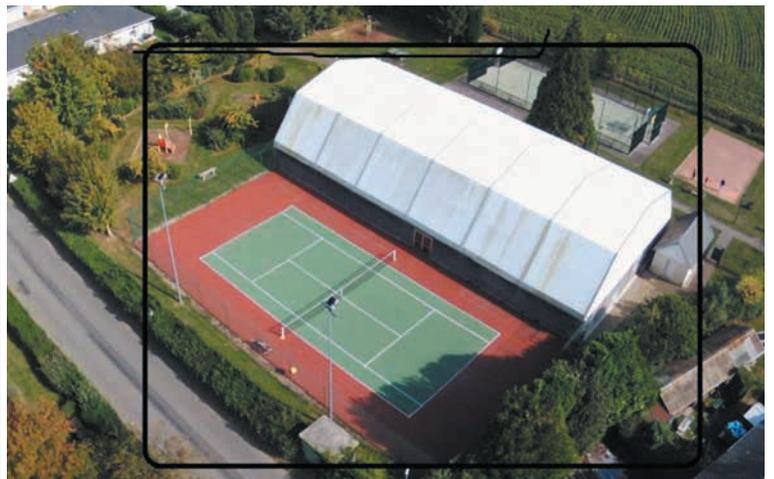
Nous tenons d'ailleurs à remercier nos différents partenaires, publics (Conseil Départemental de Seine Maritime) et privés, qui soutiennent financièrement le club ainsi que l'équipe municipale de Roumare !

Les membres du bureau et moi-même restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne année tennistique !

Le Président du RTC

Laurent BALLETT – 06/86/57/43/56 – balletlaurent@wanadoo.fr



TRAIL ROUMARE 76

La saison 2022-2023 du club Trail Roumare 76 est lancée !

Ils marchent, ils courent... et se retrouvent à chaque rentrée pour s'entraîner ensemble et partager les sorties conviviales organisées par le club. Non sans un certain esprit de compétition pour certains adhérents qui se présentent régulièrement au départ de quelques courses ici ou ailleurs.

Avec plus de 100 licenciés toutes sections confondues, le club maintient ses effectifs et peut donc envisager une belle saison autour de projets sportifs et conviviaux.

Rentrée dynamique et solidaire côté Marche nordique

Après les retrouvailles des anciens et l'intégration des nouveaux licenciés, c'est une reprise dynamique qui marque le début de saison, avec deux belles sorties originales, un longe côte à Pourville et une session de Dragon Boat en soutien à l'association Unies pour Elles dans le cadre d'Octobre Rose. Le Longe côte viendra ponctuer régulièrement nos sorties car il complète parfaitement le travail sur les chemins forestiers.

Quelques courses figurent déjà au programme et un stage de marche nordique est en préparation pour 2023... pour peut-être fouler ensemble des terres lointaines...

Une section randonnée qui attire de nouveaux membres

Notre groupe de randonnée, quant à lui, poursuit « son petit bonhomme de chemin ». Ils font peu de bruit et pourtant 7 inscriptions supplémentaires à la rentrée. A croire que leur bonne humeur rayonne au-delà des frontières de notre village. Notre but n'est ni la performance ni la compétition mais le maintien de notre forme physique et mentale grâce à notre sortie hebdomadaire du mardi après-midi.

Cette année, nos objectifs sont :

- établir un programme trimestriel de randonnées
- proposer de nouveaux circuits
- poursuivre dès le retour du printemps, des sorties à la journée avec pique-nique.

Un nouveau coach pour encadrer la section trail

Côté trail, la reprise a été marquée par un week-end sportif sur le mythique festival des Templiers dans les causses. 7 coureurs ont pris le départ de différentes courses pour se dépasser sur 47 à 80km avec 3500m de dénivelé positif ! Une épreuve... mais aussi beaucoup de plaisir et de bons souvenirs.

Le groupe de coureurs continue de s'étoffer également. La section trail compte désormais une vingtaine de membres et se retrouvent toujours deux fois par semaine, le dimanche matin et le mardi soir. Pour cette dernière séance, les adhérents peuvent désormais compter sur un coach professionnel pour leur proposer des entraînements spécifiques et les accompagner dans leurs plans d'entraînement. Une initiative appréciée qui leur permettra de viser bientôt de nouveaux objectifs.



JUDO

L'Association Arts Martiaux à Roumare propose des cours de judo pour les enfants chaque jeudi soir dans la salle polyvalente de 16h45 à 18h30. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Romain CHAUDUN au 06 98 74 25 67

Solidarité

SOLIDARITÉ RÉFUGIÉS ROUMARE



Collecte de vivres et de médicaments à Roumare en mai 2022 et départ de Maromme pour l'Ukraine.



Équipement en mobilier de la petite maison du Manoir du Chapitre

L'association Solidarité Réfugiés Roumare a pour objet de fédérer les compétences, les savoir-faire, les volontés disponibles en faveur des réfugiés, victimes de menaces telles que conflits militaires ou catastrophes naturelles ainsi qu'en faveur des familles qui les accueillent dans le village de Roumare.

Même si c'est l'invasion de l'Ukraine en février dernier jetant des millions de civils sur les routes de l'exil, suivie des réunions organisées par la mairie de Roumare, qui présidèrent à la création de l'association, sa vocation est d'aider et d'accueillir les réfugiés d'où qu'ils viennent.

Nos premières actions :

- Collectes de denrées, vivres et médicaments acheminés en Ukraine
- Équipement en mobilier de la petite maison du Manoir du Chapitre de Roumare pouvant à terme et de manière temporaire être mise à disposition de notre association dans la perspective de l'accueil d'une famille de réfugiés
- Accompagnement financier de la famille accueillant des réfugiés

- Aide et accompagnement des ukrainiens accueillis sur le territoire communal
- Participation à la vie culturelle locale en organisant des spectacles et des rencontres, et, le cas échéant, en partenariat avec d'autres associations du village.

Galina et son fils Andrii sont arrivés le 24 Mai à Roumare. Ils sont accueillis chez Jocelyne. Andrii est scolarisé à l'école de Roumare et bénéficie de l'activité judo. Galina est en recherche d'emploi, elle est



Galina et son fils Andrii, accueillis chez Jocelyne à Roumare depuis mai 2022



Andrii, 5 ans, scolarisé à l'école maternelle de Roumare

inscrite à Pôle Emploi et à un cours de français dispensé par le Secours Populaire. Les premières semaines n'ont pas toujours été faciles : problèmes de langue, culture et mode de vie différents. Aujourd'hui Galina et Andrii sont bien intégrés dans notre village !

Notre conseil d'administration est composé de 12 membres et l'association compte aujourd'hui près de 60 adhérents.

Nos remerciements, pour leur implication et leur soutien, vont au conseil municipal de Roumare, à l'équipe pédagogique de l'école du village, à Jocelyne Paumelle (famille d'accueil), à l'ensemble vocal Chœur à Cœur et à tous nos adhérents, sympathisants non seulement bénévoles mais aussi donateurs.

- solidariterr@gmail.com
- 06 86 99 16 10
- président : Jean-François Brochec
- vice-présidente : Frédérique Forestier
- trésorière : Martine Héranval
- trésorier adjoint : Ludovic Garnier
- secrétaire : Catherine Delamare
- secrétaire adjointe : Nathalie Invernon

Antoine

ARTISAN
MENUISERIE - AGENCEMENT

www.antoinemenuiserie.com

Ets Antoine Garnier

36-38 rue du vieux palais 76000 Rouen

antoinegarnier@orange.fr

06 50 18 54 05

SARL Unipersonnelle au capital de 3000€
RCS Rouen - APE 4332AA - SIREN 849 506 738

ET SI ON PARLAIT HANDICAP ET INCLUSION ?

Stéphanie LONFIER directrice de l'établissement SAREPTA – Fondation John BOST, a accepté de nous accorder de son temps pour répondre à quelques questions et nous aider à mieux comprendre ce que signifie l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Stéphanie LONFIER, pouvez-vous présenter l'établissement SAREPTA ?

L'établissement accueille 61 adultes en situation de polyhandicap présentant des déficiences intellectuelles et motrices sévères. L'établissement dispose de deux agréments : FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Deux types de séjours sont possibles : temporaire ou permanent. Les dossiers d'admissions sont à transmettre à la direction médicale de la Fondation John BOST et je me tiens à la disposition de toutes personnes qui souhaitent venir visiter l'établissement.

Qu'est ce que l'inclusion dans le handicap selon vous ?

Le mot « inclusion » qui vient du monde anglo-saxon a été à l'origine d'un vrai changement de paradigme dans notre société. Le vocabulaire a toute son importance dans l'évolution des politiques sociales dans le champ du handicap. En effet, ce terme est différent de « l'intégration » qui vise à considérer que la personne s'adapte à son environnement. Le virage inclusif qui constitue l'un des défis de nos établissements médico-sociaux aujourd'hui vise à penser autrement : c'est à l'établissement de s'adapter à la personne accueillie et non l'inverse.

L'inclusion est donc un effort démocratique pour que tous les citoyens, en situation de handicap ou non, puissent participer pleinement à la société, selon un principe d'égalité de droit. Il n'y a plus de « différence » en soi puisque chacun est pris en compte dans sa spécificité et dans sa globalité.

Par quels moyens, quelles mobilisations pourrions nous arriver à une société plus inclusive, dans notre vie quotidienne, vie professionnelle, de citoyen et d'habitant de Roumare ?

En changeant notre regard, en considérant « l'autre » quelle que soit sa différence comme son semblable. La Fondation John BOST organise pour ses salariés des voyages d'études à l'étranger qui sont l'occasion de constater, en croisant les regards avec ceux de nos voisins, un désir commun de placer la personne en situation de handicap au cœur de son projet de vie. L'établissement déploie cette année avec l'aide du laboratoire autonomie communication de la Fondation John BOST un outil qui se nomme BAROMÈTRE. Il s'agit d'une démarche qui va permettre de disposer d'une application numérique et collaborative pour favoriser l'expression des souhaits et la participation des personnes accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet personnel.

Ce changement de regard ouvre droit à toutes singularités pour une personne en tant que personne « unique » et à un processus pour avancer ensemble avec bienveillance, en tenant compte de la vulnérabilité de chacun : un toujours mieux est toujours possible, partagé et source d'espérance.

Se dire que « tout est possible » pour tout le monde et qu'il suffira de penser autrement peut-être pour les résidents de SAREPTA mais que l'ensemble de l'offre de service de la commune peut être accessible à tous.

Je crois qu'il est essentiel d'accepter de se laisser surprendre et de combattre ce que j'appelle nos « croyances limitantes ». Pour cela, la co-construction des actions est importante et permet d'ouvrir le champ des possibles. A SAREPTA, le Conseil de Vie Sociale est un exemple d'instance consultative qui permet de proposer, d'apporter de nouvelles idées ... La mairie participe à cette instance.

Il faut aussi être réaliste, cette volonté inclusive nécessite des moyens et notamment des moyens humains pour permettre des accompagnements à l'extérieur plus régulier. A Roumare, certains résidents vont chaque semaine au village chercher leur magazine,



leur pâtisserie, ou encore au Centre Commercial de Barentin acheter de nouveaux vêtements... Les tensions RH connues dans le secteur depuis plusieurs mois rendent plus compliquées la réalisation des projets alors que nos métiers au service de la population accueillie sont riches d'humanité et de créativité.

L'établissement a désigné deux référents « inclusifs » Renaud LEVESQUE AMP de formation qui travaille sur l'établissement depuis son ouverture et Sophie FAVREL éducatrice spécialisée qui a en charge la coordination des manifestations événementielles. Ce sont deux relais de communication précieux pour la mairie qui travaillent aux côtés de la direction de SAREPTA. Ils participeront aux réunions organisées par la mairie.

Depuis la crise sanitaire, plusieurs exemples d'actions communes entre la commune et l'établissement ont été possibles cette année. Des temps de partage à des moments festifs comme la fête de la musique, la participation de l'établissement aux actions du téléthon, l'accès aux spectacles, l'organisation du téléthon ... Les professionnels de l'établissement utilisent les infrastructures de la mairie : terrain de tennis, stade pour les entraînements de la jôlette, chemin de randonnée pour le club rando ...

L'établissement va concrétiser un projet d'une ferme pédagogique d'ici le début de l'année 2023 avec un prestataire local. Cette nouvelle prestation sur l'établissement sera un bel outil d'ouverture sur l'extérieur et devrait faciliter les temps de rencontres entre les habitants de Roumare et les résidents de la structure.

Toutes les idées et propositions d'actions feront l'objet d'une étude attentive de la part de la direction de SAREPTA.



Solidarité

OPÉRATION SAKADO

Depuis 2005, l'association SAKADO collecte des sacs à dos à l'occasion des fêtes de fin d'année pour les distribuer aux sans-abri dans la France entière.

Grâce à SAKADO, vous pouvez faire un geste de solidarité sous la forme d'un sac à dos style randonnée de 40 ou 50 litres en bon état, contenant 4 kits d'objets usuels et pratiques :
1 kit chaleur, 1 kit hygiène, 1 kit festif et 1 kit culture-communication

Cette opération fonctionne selon 4 principes :

- sans argent, garantie que vos dons iront directement aux sans-abris
- grâce aux médias,
- avec les structures d'aides aux sans-abris comme le SAMU Social, Secours Populaire, Secours Catholique, Croix Rouge, etc
- uniquement en fin d'année, quand les donateurs sont les plus généreux et la saison la plus froide

La commune a de nouveau participé à cette opération en

partenariat avec la Fédération ADMR de Seine Maritime.

Les élèves de la classe CM1-CM2 ont eu la visite des deux bénévoles de Roumare et de St Martin de Boscherville qui leur ont présenté l'opération et expliqué le fonctionnement.

Ils ont été particulièrement attentifs et intéressés au vu des nombreuses questions posées témoignant de leur sens de la solidarité et volonté d'aider les sans-abris.

Nous remercions les familles pour leurs dons ainsi que le magasin Décathlon de Barentin qui a de nouveau participé en offrant deux sacs à dos de randonnée garnis.

SAKADO



FLASH INFOS

DÉJECTIONS CANINES

Une question de civisme ! les déjections canines sont strictement interdites sur le domaine public, y compris trottoirs et pelouses.

Tout propriétaire est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections, l'amende est fixée à 35€ !



Lorryma Coiff
Coiffure à domicile
Homme Femme Enfant

Sur RDV au :
06 08 09 72 55

Du Lundi au Samedi
De 9h00 à 19h00
Roumare et ses environs

Plus besoin de vous déplacer
le salon vient à vous !

Lorryma

LA BROCHERIE
DISCOTHEQUE

NOUVEAU
LOCATIONS DE SALLES
AVEC SERVICE TRAITEUR

ANNIVERSAIRE - MARIAGE - C.E - SEMINAIRE
BAPTEME - ASSOCIATIONS

1876 ROUTE DE OULAIR 76488 ROUMARE - TÉL : 02.35.33.14.14

Le Quiz Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Les prochains rendez-vous...

- Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une note du tri "heureux, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.
- Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de manoirs, des parcs d'immobiliers, des agents de collecte etc.
- La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin en charge de la collecte va mener une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des bacs de tri.

Prêtez-vous au jeu !
Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.
Faux Nous sommes tous concernés par le tri ! (Le dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.)

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.
Faux Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.
Faux Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbibés.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.
Vrai Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smedar. Elles s'appliquent sur tout le territoire national au 31/12/2022.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.
Vrai Un tri manuel est réalisé par des agents du Smedar en fin de chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Retrouvez-nous sur
www.smedar.fr

Et les réseaux sociaux

LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL ! Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

PRINCIPAUX INTERDITS

→ Bien les vider
→ Inutile de les laver
→ Bien séparés
→ Sans sac

Animations

ROUMARE ANIMATION VILLAGE

Suite à l'évolution favorable de la pandémie, nous avons eu le plaisir de retrouver dans des conditions normales les membres de l'association Roumare Animation Village et les Roumarois lors de la désormais traditionnelle fête de la musique. Une météo tout à fait exceptionnelle nous a permis d'accueillir plusieurs centaines de participants venus chanter, danser ou simplement écouter les 4 groupes qui se sont produits ce soir-là : Diane au chant accompagnée de César à la guitare, l'orchestre des écoles de musique de Montville et Malaunay, le groupe REDD et 2 membres du groupe Open Call Jam. Notre saison d'animation s'est poursuivie par l'organisation d'un grand rallye pédestre



dans Roumare. Ce projet longuement préparé par Roselyne et Dominique Delamare aurait dû voir le jour bien plus tôt. Il a permis de réunir plus de cinquante personnes qui ont pu découvrir leur village autrement. Dans le cadre de ce rallye, nous avons souhaité réunir l'ensemble des associations qui existent dans notre village de manière à promouvoir leur activité et créer du lien entre elles. Nous profitons de cet article pour remercier les dirigeants des associations Roumare Tennis Club, Trail Roumare 76, EFAR, Chorale Chœur à Cœur, Solidarité Réfugiés Roumare et le Club de pétanque.

Le 25 septembre 2022, a eu lieu la grande foire à tout au cœur de notre village. Cette année, nous avons réalisé un plan de circulation permettant de fluidifier les déplacements de véhicules. Des routes ont été mises en sens unique et un grand parking a été mis en place grâce à Monsieur et Madame Gravet qui nous ont permis d'utiliser un de leurs champs. De très nombreux exposants ont participé malgré une météo incertaine. L'objectif principal de notre association est de mettre en place des actions permettant d'animer le village. Cependant, il nous paraît important d'allier animations et bonnes actions.

C'est dans ce contexte que nous avons organisé le 23 octobre une marche au profit de l'association Emma dans le cadre d'Octobre Rose ainsi qu'une foire aux jouets le 13 novembre dont l'intégralité des bénéfices est versée au profit du Téléthon.

Toutes ces actions, animations ne sont possibles que grâce à la mobilisation de bénévoles que nous tenons à remercier vivement pour leur implication qu'elle soit ponctuelle ou régulière. Chers Roumarois qui appréciez nos différentes manifestations, vous êtes les bienvenus au sein de notre association, même pour donner un petit coup de main de temps en temps.

roumare.animation@gmail.com

Céline POTHERAT et Christèle LESCOP,
Co-présidentes Roumare Animation Village

Animations

MESSE DE LA MOISSON - 10 SEPTEMBRE 2022



La moisson étant précoce, c'est dès la mi-juillet que les gerbes de blé sont coupées pour décorer l'église.

Rapidement divers bouquets et tresses d'épis sont fabriqués. C. et J. réalisent une croix et deux couronnes en épis. Chacun recherche dans les greniers de vieux outils en bois (râteau, fourche, porte-seaux, ...).

Le jour venu, l'église est prête à accueillir les paroissiens. Outils, fruits et légumes et bouquets de fleurs, maïs, lin ou blé ont trouvé leur place. Les murs de la nef sont illuminés par des tableaux retraçant les travaux des champs.

Le Père DELAVENNE, notre curé, célèbre l'eucharistie, bénit les mains de pain et les tracteurs garés à l'entrée du porche.

Le soleil incite les nombreux participants de cette célébration à discuter longuement entre eux et à échanger avec le Père DELAVENNE.

Merci aux jeunes et moins jeunes qui ont permis la réussite de cette rencontre.



OCTOBRE ROSE



Pour la première année, la commune s'est associée à l'opération OCTOBRE ROSE.

Des élus et des Roumariois bénévoles se sont retrouvés le samedi 8 octobre pour un atelier peinture.

Chacun est venu avec un objet à peindre. Les objets détournés ont été disposés dans le centre du village.

L'association Roumare Animation Village a pour sa part organisé une marche dans la forêt roumaroise le dimanche 23 octobre qui a réuni 40 personnes.

Les dons récoltés lors de cette marche, d'un montant de 330 € ont été reversés à l'association EMMA Normandie.





Depuis 27 ans, la commune de Roumare se mobilise pour donner à l'AFM-TÉLÉTHON les moyens de poursuivre son combat contre la maladie. Plusieurs manifestations ont été proposées aux Roumariois pour récolter des fonds : une foire aux jouets, une pièce de théâtre avec l'association ATHEA de Barentin, la participation des enfants de l'école à une course en fauteuil roulant, une kermesse pour les enfants avec une chasse aux trésors, une soirée concert rock et une randonnée. La foire aux jouets organisée par Roumare Animation Village a, comme l'an dernier, rencontré un beau succès. La kermesse, proposée par l'équipe d'animation municipale, pour le jeune public a enchanté les enfants. Ils devaient, après avoir répondu aux énigmes des différents ateliers trouver un animal. La soirée concert «Juke-Box

magique» organisée par Solidarité Réfugiés Roumare a été très appréciée par le public, l'ambiance était chaleureuse et grâce aux bénévoles de l'association Roumare Animation Village, un buffet a été ouvert pour proposer des crêpes, gâteaux et boissons au profit du Téléthon. La randonnée organisée par l'association EFAR s'est déroulée dans une ambiance conviviale, un vin chaud et des gâteaux ont été offerts à l'arrivée pour remercier tous les participants.

Le montant des fonds récoltés pour le Téléthon s'élève cette année à 3 504.80 €.

Un grand MERCI aux Roumariois, aux bénévoles, aux donateurs, aux commerçants de Roumare et aux entreprises qui ont contribué à la réussite de ce Téléthon 2022.

Grâce au Téléthon et aux dons versés, la recherche pourra continuer pour guérir les malades et ainsi redonner espoir aux familles.



RALLYE PÉDESTRE

Retour en images sur une journée de convivialité

Le 26 juin, différentes épreuves ont emmené les participants aux quatre coins de Roumare à travers un questionnaire. Chaque question et chaque épreuve pouvait rapporter des points qui étaient comptabilisés à l'issue de la matinée !



Le tennis club de Roumare a proposé des activités d'adresse tennistiques !



Chaque équipe active ses méninges pour entamer les épreuves puis part vers la première épreuve.



Se sont ensuivis différents stands selon le parcours attribué au départ !



Une épreuve de pétanque a soumis les participants au tir juste !



Le trail roumare 76 a conquis les équipes avec une épreuve de marche sportive.



L'ensemble chœur à cœur a évalué les participants sur un quizz musical ardu !



EFAR et son stand mixant un retour à l'enfance avec une marelle et un quizz sur le yoga.



Solidarité Réfugiés Roumare mettait les participants au défi de reconnaître des graines associé à la découverte de leur traduction ukrainienne.



Un écrase-patate concluait le parcours d'épreuves, fou rire garanti !



Chaque équipe est répartie avec un petit souvenir et les 3 premiers du classements se sont vus remporter un gros lot.



Puis un repas partagé a clôturé cette belle matinée !



Juniors – Seniors

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Accueil périscolaire :

L'équipe des agents municipaux (Anaïs, Géraldine, Sophie, Priscilla, Anne et Cindy) assure chaque jour l'accueil des enfants à la garderie et sur le temps de la restauration.

L'accueil périscolaire est proposé le matin de 7h30 à 8h35, le soir de 16h15 à 18h30. La municipalité, les associations locales et la communauté de communes, proposent différentes activités sur la semaine.

Le lundi :

- Le Ludisports : activité destinée aux enfants de l'école Élémentaire qui vise à développer la pratique sportive en milieu rural.

1^{er} trimestre : Unihockey / 2^{ème} trimestre : Tennis / 3^{ème} trimestre : Handball

- Le Ludiculture : ateliers artistiques et culturels de découverte à destination des enfants qui fréquentent la maternelle.
- Aide aux devoirs : proposée à tous les enfants de l'école élémentaire Samivel.

Le mardi :

- Tennis : activité proposée par l'association Roumare Tennis Club
- Théâtre : activité proposée par le club de théâtre de Roumare

Le jeudi :

- Le Ludisports
- Le Ludiculture
- Le Judo
- A compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation

municipale organise un atelier périscolaire pour les enfants qui fréquentent l'école élémentaire. Différents thèmes seront proposés.

Du 7 novembre 2022 au 20 janvier 2023 : danse et expression corporelle

Du 26 janvier au 7 avril 2023 : atelier poterie

Du 13 avril au 23 juin 2023 : atelier marionnettes

Le vendredi :

- Aide aux devoirs proposée à tous les enfants de l'école élémentaire Samivel.

- A compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation municipale organise un atelier périscolaire pour les enfants de l'école maternelle. Le programme est identique aux ateliers du jeudi.



Centre de loisirs : Les P'tits Loups

Le centre de loisirs les P'tits loups propose aux enfants, dès l'âge de 6 ans, des activités, manuelles, ludiques et sportives. Il fonctionne habituellement la première semaine des vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps et tout le mois de juillet.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 9h00 à 17h30. En complément une garderie est organisée de 8h à 9h et de 17h30 à 18h30.

En juin dernier, David Bihel, directeur du centre de loisirs nous a quitté pour d'autres horizons.

Anne Emery a assuré la direction du centre de cet été en attendant l'arrivée d'Anaïs Maulavé, nouvelle directrice des accueils périscolaire et extrascolaire.

Cette année le centre de loisirs a accueilli nos petits Roumariois du 7 au 11 février, du 11 au 15 avril, du 11 au 29 juillet (sorties au Parc Canadien de Muchedent et à l'accrobranche de St Martin de Boscherville) et du 24 au 28 octobre autour des thèmes du loup, des indiens d'Amérique, des bisons, des monstres. Vos enfants sont les bienvenus pour vivre des moments riches et joyeux.

Au cours du centre de loisirs des vacances de la Toussaint, nos jeunes roumariois sont allés à la rencontre de Philippe Thomas, jeune producteur. Les enfants entourés d'Anaïs et Anne ont pu découvrir les différents fruits et légumes du « Jardin de Fifi ».

La municipalité a investi cette année dans un logiciel de gestion des services de l'enfance (restauration, accueils périscolaire et extrascolaire). Des parents d'élèves élus au conseil d'école avaient émis le souhait de pouvoir effectuer les réservations en ligne.

Cette application est opérationnelle depuis la rentrée scolaire 2022. Elle permet d'anticiper la réservation des repas de cantine, d'organiser au mieux le service des agents et de suivre en temps réel les consommations.



L'accueil périscolaire, les repas du midi et le centre de loisirs sont réservables via l'application « mon espace famille ». Pour toute question, vous pouvez contacter Anaïs Maulavé à l'adresse mail : acm-roumare@orange.fr



Juniors – Seniors

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A l'initiative de la municipalité et en partenariat avec l'équipe pédagogique de l'école Samivel, un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été créé le mardi 22 novembre. De nombreux enfants se sont portés candidats et à l'issue du vote, dix enfants ont été élus : Apolline ARSON (CM1), Maxime BADAR (CM2), Noémie BALOUS (CE2), Gabriel BAYE-SALZMANN (CM2), Clémence DESPORTES (CM2), Noé DUPREZ (CM1), Inès KUCZERA (CE2), Eugénie LEFEZ (CM2), Maxence PAUMIER (CM1) et Mathilde VONIF (CE2). Les membres du CMJ entourés de leur animatrice, Mme Annick KOECHLER (roumarioise membre du comité consultatif vie scolaire), se sont réunis mardi 13

décembre en séance plénière pour l'élection du maire et des adjoints.

Noé DUPREZ a été élu maire et il sera entouré de deux adjoints, Gabriel BAYE-SALZMANN et Maxence PAUMIER.

Tous les membres du CMJ ont été reçus par la municipalité lors du dernier conseil municipal.

Les jeunes ont été invités à réfléchir sur les actions qu'ils souhaiteraient mettre en place dans leur commune.

Cette instance leur permettra également de s'initier à la démocratie, de prendre conscience des droits et des devoirs, de dialoguer entre générations et de s'exprimer sur les idées.

Le Conseil Municipal sera ravi de les

accueillir de nouveau et de les accompagner pour que leurs projets puissent voir le jour et aboutir.



ANCIENS COMBATTANTS



Les anciens combattants ont comme toujours honoré la mémoire des morts lors de deux cérémonies. Cette année 2022 a été témoin de changements majeurs.

Tout d'abord elle a vu la démission de M DESANNAUX pour des raisons de santé, celui-ci s'est vu remplacé par M CAILLEMET lors d'une réunion des membres de l'association en octobre. A cette occasion, Mme DEVILLERS a été nommée trésorière et reste le porte-drapeau, Mme COLIN a été nommée secrétaire et Mme CAILLEMET secrétaire adjointe. Puis les Anciens Combattants ont été endeuillés suite au décès de M FESSARD en septembre.

La situation sanitaire s'étant fortement améliorée, une quarantaine de personnes sont venues assister aux cérémonies et certains enfants de l'école sont venus et ont déposé un bleu de France sur le Monument. Ensuite les personnes présentes ont pris part au verre de l'amitié offert par la municipalité. Le 11 novembre, l'Union française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre a demandé la lecture d'un texte sur la guerre d'Algérie par un jeune de la commune, les anciens combattants ont partagé un banquet au restaurant « L'Adresse ».



CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Le Bureau du Club des Aînés Ruraux représenté par :
Madame OSMONT Marie-Claire, sa présidente,
Madame DESJARIGES Ginette, sa trésorière,
Madame LEGUEDOIS Marie, sa secrétaire, se soutiennent pour faire vivre le club.

Nous organisons des après-midi et des soirées jeux, où nous passons de très bons moments, dans une ambiance conviviale.

Pour clôturer notre année de jeux, nous nous sommes réunis au restaurant, LA POMMERAIE de Mesnil sous Jumièges, pour nous souhaiter à tous de très bonnes vacances.

La reprise de nos rendez-vous habituels, les mardis après-midi tous les 15 jours et, nos soirées du 1^{er} jeudi du mois, a eu lieu le 30 août 2022.

Grâce à Générations Mouvements, nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'une séance de révision du Code de la Route le 11 avril après-midi.

N'hésitez pas à venir découvrir la bonne humeur qui règne au sein de notre association. Le club est toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous vous attendons !



Le Bureau

CCAS : REPAS DES AÎNÉS



Mercredi 19 octobre, 90 personnes invitées par le CCAS se sont réunies à la salle polyvalente pour le traditionnel repas des aînés. Josiane Lelièvre, maire, leur a souhaité la bienvenue, a remercié les élus ainsi que les bénévoles qui ont organisé ce repas et a particulièrement salué les doyens présents en leur remettant une présentation florale. Madame le Maire a également remercié Marie-Thérèse Désannaux suite à son départ de l'association ADMR après de longues années de service. Un bouquet de fleurs lui a été offert. Jean-Paul Couillet, 1^{er} adjoint a rappelé que ce repas était un moment important dans la vie communale et que le planning des travaux pour la construction des résidences seniors était respecté. Guillaume Coutey, conseiller départemental était



heureux de partager ce moment de convivialité avec l'ensemble des aînés. Le repas a été suivi par une animation musicale jouée par l'accordéoniste Frank Vilain. Un bel après-midi dansant qui a séduit les personnes présentes.



Mercredi 14 décembre, M Poupardin a généreusement offert un goûter pour Noël dans son établissement et les personnes présentes se sont vu remettre par le CCAS un ballotin de chocolats.



pour tous, toute la vie, partout

A VOS AGENDAS POUR 2023 !

La commune accueillera à partir du 24 janvier les ateliers Vill'Âge en partenariat avec La Fédération ADMR 76.

Ces ateliers réservés aux personnes de plus de 60 ans sont gratuits et se dérouleront à la salle polyvalente de 14h à 16h.

Ils seront l'occasion d'un moment de convivialité, de détente et aussi d'apprentissage et découverte autour de différents thèmes parmi lesquels vous êtes invités à choisir mais vous pourrez aussi assister à tous les ateliers !

PRÉVENTION DES CHUTES 24/01/2023

Prise de conscience des risques de chute, sensibilisation aux dangers du quotidien et recommandations pour limiter les faux-pas.

SOPHROLOGIE 07/02/2023

Un moment de pause pour relâcher les tensions : des exercices de respiration et de relaxation pour retrouver le calme, le bien-être, la confiance en soi.

ALIMENTATION 21/02/2023

Perte d'appétit, coup de fatigue, sommeil perturbé... des conseils et astuces pour retrouver un bon équilibre alimentaire et le plaisir de manger

SOMMEIL 07/03/2023

Comprendre les mécanismes et les bienfaits du sommeil, les signes d'un mauvais sommeil, connaître des techniques pour un sommeil récupérateur.

NATURE ET SENS 04/04/2023

Prendre soin de soi, réguler son stress, relaxer ses 5 sens, connaître les vertus des plantes aromatiques et des huiles essentielles.

ATELIERS VILL'ÂGE

Réservés aux 60 ans et plus

RISQUES ROUTIERS 18/04/2023

Mettre à jour ses connaissances en terme de prévention routière et bonnes pratiques.

MÉMOIRE PAR LE CHANT 02/05/2023

Travailler sa mémoire en chanson, utiliser sa voix, prendre confiance en soi.

Pour vous inscrire, au maximum une semaine avant la date de l'atelier :

- Par courrier : en renvoyant le coupon réponse du flyer d'information (disponible en mairie) à l'adresse suivante : Fédération ADMR 76 1 rue Ernest Delaporte - 76710 MONTVILLE.
- Par téléphone : 02 32 93 90 68.
- Par mail : poleprevention@fede76.admr.org

ADMR DE LA FORÊT DE ROUMARE

Association locale ADMR de la Forêt de Roumare
Résidence Autonomie Les Chardonnerets
76150 ST JEAN DU CARDONNAY
Services de ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la personne qui s'adressent à tous les publics, fragilisés ou non.

Équipe de professionnels et de bénévoles que vous pouvez rejoindre si vous souhaitez vous investir dans l'une de ses actions.

N'hésitez pas à vous renseigner :
Responsable : Mme Anne-Marie BOURY
Courriel : aforestderoumare@fede76.admr.org

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi) de 9h à 12h et 13h à 17h .

Secrétaire : Mme Sibille PIMONT Tél : 02 35 33 94 88

Personne bénévole et référente pour la commune de Roumare : Mme Annie LECOQ

ATELIER NUMÉRIQUE

Sur invitation et proposition du CCAS, une douzaine de personnes se sont retrouvées le samedi 12 novembre de 10h30 à 12h à la Mairie afin de mieux comprendre et optimiser l'utilisation de leurs tablettes et smartphones avec l'aide de bénévoles plus aguerris.

Elles ont pu ainsi apprendre à télécharger les applications, entrer un itinéraire sur Waze, envoyer, classer les mails etc... Tout cela dans la bonne humeur et donc à renouveler !



Memento

MAIRIE

Tél : 02 35 33 46 15
Horaires :
Lundi et jeudi 8h30 - 11h00
Mardi et mercredi 15h00 - 18h30
Vendredi 15h00 - 17h15
Samedi 10h30 - 12h00
(sauf vacances scolaires)

ECOLE MATERNELLE ET ECOLE PRIMAIRE SAMIVEL

Place de la liberté 76480 ROUMARE
Tel : 02 35 33 52 06
Directeur : Mr LESCOUARCH Maël

SANTÉ

Cabinet médical rue du Bosc Hue
Médecin
Dr Franck BENARD
Horaires du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h00-12h00
et 15h00-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Tél : 02 32 82 70 35

Infirmières

Mme Mélanie WATTIER
Mme Aurélia CRIBELIER
Mme Elise LARDE
Tél : 02 32 13 59 67 / 06 34 52 08 06

Orthophonistes

Mme Isabelle MANGIN
Mme Emmanuelle VATON
Tél : 02 35 75 08 10

Psychologue spécialisée en neuropsychologie

Mme Annabelle LANGLOIS
Tél : 06 63 92 84 99

Educatrice spécialisée – Sophrologue

Mme Camille JULIEN
Tél : 06 33 55 47 46

Ergothérapeute

Mme Justine DEPAROIS
justinedeparois.ergo@gmail.com

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs automatiques sont à votre disposition
Emplacements : l'un en façade de la grande salle polyvalente, l'autre au niveau du city stade

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou personnes présentant un handicap ou une maladie chronique. Propose également une offre de répit pour les aidants.

17 rue Pierre et Marie CURIE
76360 BARENTIN
Tél : 02 35 92 82 42

Maison Médicale de Barentin : appeler le 116 117 (consultations les soirs et WE)

SOCIAL

Centre Médico Social (assistant de service social) et PMI (Centre de Protection Maternelle et Infantile)

21 rue de la Haute Ville
76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE
Tél : 02 35 74 33 64

Aide au Maintien à Domicile

Pour les personnes sollicitant l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) :

Contactez le CMS de Montville
Mme Christine CABOT tél : 02 35 33 76 89
Secrétariat : Mme Sylvaine BOUCKAERT
CMS de Malaunay tél : 02 32 82 85 64
Contact à la mairie : Annie LECOQ

CLIC du Cailly (Centre d'Information et de Coordination) destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

16 rue de la République
76150 Maromme
Tél. : 02.32.13.58.98
(au sein du Village des Aubépins)
Courriel : clic@traitdunionducailly

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : contacter la mairie

Des aides peuvent être accordées dans certaines situations

La Mission Locale pour les 16-25 ans

La Mission Locale soutient le logement des jeunes, la santé, les droits, la mobilité, les loisirs, la formation et l'emploi. Elle propose un accompagnement individuel dans toutes les démarches et des aides financières (la Garantie Jeunes, le parrainage, le Fond d'Aide aux Jeunes, des stages de formation, des ateliers d'accès à l'emploi, etc.).

Pour en savoir plus :
Accueil à la Maison Municipale de la Solidarité «La Canopée»
27 rue Berrubé MAROMME
Tél. : 02 32 13 10 29
Mail : mission.locale@ml-rouen.asso.fr
Site Internet : missionlocalerouen.fr
Facebook : missionlocalerouen

Gardes d'enfants :

la crèche «Arc en Ciel»
la MAM «MA MAM A MOI»
des assistantes maternelles
plus d'informations sur <https://www.roumare.fr/petite-enfance/>

GAND®

Nicolas
Gand

PAROISSE

Abbé DELAVENNE Henri
Paroisse de Saint Martin De Boscherville
en Roumare
11 Chaussée Saint-Georges
76840 ST MARTIN DE BOSCHERVILLE
Tél : 02 35 32 00 55
secrétariat : lundi-mardi-jeudi-vendredi
09h00-12h30
Site internet : <http://paroisseboscherville.org>

GENDARMERIE

Rue de Verdun
76480 DUCLAIR
Tél. : 02 35 37 50 12

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE CANTELEU

6 ancienne route de Duclair
76380 CANTELEU
Tél : 02 32 83 20 31. Pour toute question
d'ordre juridique et pour se repérer dans le
circuit administratif et judiciaire

VIE PRATIQUE

Collecte des déchets : SMEDAR

Les ordures ménagères et les poubelles
jaunes pour les déchets recyclables sont
ramassées le **lundi** matin.
Il vous est demandé de sortir vos poubelles
le dimanche soir et pas avant.
Prévoir une journée de décalage si lundi
férié.

Déchetterie de MAROMME :

Côte de la Valette
76150 Saint-Jean-du-Cardonnay
La déchetterie est ouverte : 7 jours sur 7,
de 8h30 à 18h30.(fermée les jours fériés)

Activités bruyantes de jardinage et bricolage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage
réalisés de façon occasionnelle par des
particuliers à l'aide d'outils bruyants
(tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie,
etc...) ne peuvent se faire qu'aux horaires
indiqués :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 20h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à
19h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

SALLE DES FÊTES DE ROUMARE

S'adresser à la mairie aux heures d'ouverture

Tarifs grande salle polyvalente	1 jour	Week-end	Dépôt de garantie
Roumarois	300€	400€	1500€
Caution lave-vaisselle	30€	30€	-
Chauffage	50€	80€	-
Vin d'honneur	120€	-	-

Tarifs petite salle polyvalente	1 jour	Week-end	Dépôt de garantie
Roumarois	120€	160€	500€
Caution lave-vaisselle	30€	30€	-
Forfait chauffage	25€	40€	-

Tarifs valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

INFOS UTILES

URBANISME

Depuis 2020, le service ADS (Autorisation Droit des Sols) du pôle de Montville reçoit les habitants des communes dont il assure l'instruction sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Secrétariat - Service instruction du droit des sols - Tél. 02 32 93 95 31 - urba@intercauxvexin.fr

Communauté de Communes Inter Caux Vexin > Pôle de Montville - 9 Place de la République, 76710 Montville - www.intercauxvexin.fr

LES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS DE ROUMARE

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE MAIL
TRAIL ROUMARE 76	Pauline DELAFOSSE	paulinedelafosse@orange.fr
ENSEMBLE VOCAL CHŒUR A CŒUR	Paul BOUTET	boutetpaul@orange.fr
ASSOCIATION CULTURELLE A ROUMARE	Maud LANGLOIS	langlois.maud54@orange.fr
ROUMARE TENNIS CLUB	Laurent BALLEST	balletlaurent@wanadoo.fr
EFAR - EN FORME A ROUMARE	Valérie FOUTREL	valeriefoutrelb@gmail.com
RAV - ROUMARE ANIMATION VILLAGE	Céline POTHERAT et Christèle LESCOPE	celine.potherat@orange.fr christele.lescop@orange.fr
JUDO - Arts martiaux de Roumare	Daniel PELFRENE	daniel.pelfrene@laposte.fr
MUSIQUE	Référent : M. GUIGNON	mickael.guignon@gmail.com
MUSIQUE (Ecole de musique de Montville)	Directeur de l'école de musique : M. CLODET	alain.clodet.umm@gmail.com
CLUB DES AINES RURAUX	Marie-Claire OSMONT	marie-claire.osmont@orange.fr
SOLIDARITÉ RÉFUGIÉS ROUMARE	Jean-François BROCHEC	solidariterr@gmail.com

Toutes informations complémentaires disponibles sur le site de la commune <https://www.roumare.fr/> dans la rubrique Associations

Etat civil

MARIAGES



MOITIÉ/VATINEL - Bryan / Anaïs	16/04/2022
ARMANGUÉ/ MARIS - Florian / Armelle	23/04/2022
NICOLLE/BOULARD - Gaëtan / Lucile	23/04/2022
CHAVATTE/PEBRE - Maxence / Alexandra	04/06/2022
ÜRÜN/TESSAL - Kubilay / Sarah	25/06/2022

NAISSANCES



LEGRAND Sacha, Denis, Daniel, François	28/12/2021
CROCHET Lucie, Juleena, Cristy	06/05/2022
LURIN Aurore, Claire, Davide	13/05/2022
MARCHAND Aubin, Guillaume, Bernard	18/07/2022
DELAMARE Grégoire, Jacques, Jean	04/08/2022
GASTON Inaya, Suzy, Martine	21/09/2022
LANGEVIN Mia, Louise	26/09/2022
VERDURE Côme, Mathis, Vincent	12/10/2022

DÉCÈS



MASCOT Laurence, Renée, Charline	04/07/2021
AOUSTIN Michel, Yves, Marcel	25/01/2022
VALLÉ Lucie, Véronique	11/03/2022
COLSON Anne, Madeleine	14/03/2022
DAOUST Alexandre, Francis, Christian	30/03/2022
FROMENTIN Dominique, Henri, Auguste	04/06/2022
LEBOURGEOIS Hubert, Paul, Joseph	25/07/2022
SERNA SAN AUGUSTIN Cesar	08/08/2022
HERVET Robert, Raymond, Pierre	19/08/2022
DECAUX Jean-Baptiste, Raymond, Roger	01/09/2022
CARPENTIER Jacques, Auguste, Gaston	02/09/2022
GIRARD Sophie, Emilienne, Lydie	17/09/2022
FESSARD Gérard, Jean, Alexandre	30/09/2022
LEROUX François, René, Philippe	05/10/2022
BINARD Alain, Daniel, Dominique	18/10/2022
BACHELET Jacques, Pierre, Joseph, Germain	21/10/2022
DULIÈRE Laurent, Jean Marie	04/11/2022
TEURQUETY Céline, Flavienne, Géraldine	18/12/2022
BERSOULT Micheline, Henriette	20/12/2022

Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation seuls figurent les actes pour lesquels nous avons l'autorisation de diffusion par les intéressés.

Expression libre

Communication des élus de la liste d'opposition « Ensemble donnons une nouvelle énergie à notre village »

Lors des réunions du conseil municipal nous nous sommes exprimés au sujet du Parc des Tulipiers sur l'absence de place de parking attenante au logement, sur l'intérêt de fermeture du site le soir, notre point de vue a été écouté par le Conseil, mais il n'y a eu aucune prise en compte de nos suggestions.

Nous déplorons le manque d'entretien des chemins de randonnée.

Où en est la relance de la participation citoyenne ? A ce jour nous n'avons été réunis qu'une seule fois, nous avons été écartés lors de la première réunion de la liste des référents pourtant membres depuis le dernier mandat. La critique est facile, pendant la campagne électorale mais nous constatons que rien de plus n'est fait à ce jour ! Nous attendons toujours la réunion de sensibilisation à la vigilance des seniors.

Face aux dépenses actuelles et prévisibles des années futures, nous sommes très inquiets pour les finances de la Commune. Durant le mandat précédent l'équipe en place était très vigilante aux différentes dépenses, du stylo jusqu'au personnel, tout était optimisé au maximum, qu'en est-il aujourd'hui quand on voit que toutes les demandes sont accordées ?

Un projet pour le cimetière du centre bourg semble à l'étude. Les termes de ce projet ne sont pas communiqués. Pour la conservation d'un patrimoine ancien de notre Commune situé à proximité d'un monument du XII^{ème} siècle, nous pensons qu'il serait bon de mettre en valeur la forme actuelle de ce cimetière en préservant au maximum ces éléments anciens par une restauration, une sauvegarde de ceux-ci. Nous le proposerons lors des Conseils Municipaux.

Mme Talbot, Mrs Brung et Zedde

Le Jardin de Fifi
Fruits et Légumes

555 Route de Barentin 76480 Roumare
06 80 13 51 88
philippethomas6320@gmail.com

Le Jardin de Fifi

Communication

PARTICIPATION CITOYENNE

Notre commune a toujours apporté une grande importance à la protection des biens de chacun. Nous pensions que nos efforts de communication avec la gendarmerie et les référents de notre village nous permettraient de nous réjouir des résultats positifs. Malheureusement, le mois de novembre nous a vite rappelé à la dure réalité. En quelques jours plusieurs maisons ont été victimes des escrocs. Notre réaction a été immédiate et le panneau lumineux ainsi que Panneau Pocket ont permis de relayer l'information auprès des habitants pour sensibiliser la vigilance de tous.

Une réunion, prévue initialement en décembre, est organisée avec le lieutenant Ceyssel et l'adjudant-chef Lebourg le 21 janvier pour faire le point et rappeler les bases de notre collaboration.

Nous vous rappelons les gestes essentiels lorsqu'un véhicule vous semble suspect, transmettre la plaque d'immatriculation, le type de véhicule, la couleur qui permettront d'aider les forces de l'ordre. Ne prenez jamais contact avec les conducteurs. Votre sécurité reste la priorité. Nous vous demandons de contacter votre référent, puis d'appeler les gendarmes de Duclair et éventuellement le 17.

Liste des 22 référents de la PARTICIPATION CITOYENNE à ROUMARE

BOULIER Claude	Les Bocages	
BRUNG Michel	Les Pommiers	brung.commune@orange.fr
CALTOT Daniel	Les Bocages	caltot.daniel@neuf.fr
COUILLER Jean-Paul	Rte des 2 Tilleuls (nord)	jeanpaulcouiller@orange.fr
DELAMARE Dominique	Les Charmilles	dominique-delamare@wanadoo.fr
DESANNAUX Marie Louise	Route de Duclair (est)	jeanclaudemarielouise desanoux@gmail.com

DEVILLERS Sylviane	Les Chataigniers	devillersylviane52@gmail.com
HERANVAL Martine	Place de la Liberté	houx.heranval@orange.fr
HERMIER François	La Croix Jacques	francoishermier@yahoo.fr
GUERZA Sylvie	Chemin de l'Ouille (nord)	sylvie.guerza@yahoo.fr
JAMES Rémy	Les Noisetiers	remyjames75012@free.fr
LEBAILLY Tony	Le Petit Melmont	tonylebailly@gmail.com
LEMIRE Gérard	Malzaize	lemirealexandra@wanadoo.fr
NEE Amélie	Les Marronniers	famille.nee@free.fr
OSMONT Marie-Claire	Route de Duclair (ouest)	marie-claire.osmont@orange.fr
PATENOTTE Isabelle	Chemin de l'Ouille (sud)	ipatenotte@gmail.com
POINCON Nicole	Route des 2 Tilleuls (sud)	poincon.nicole@orange.fr
ROUSSELIN Michel	Route du Petit Melmont	mrusselin@free.fr
PRODHOMME Richard	Clos de la Ferme	richard.prodhomme@free.fr
TALBOT Christine	Route de Duclair (milieu)	quinou-t@orange.fr
TOUTAIN Eric	Clos St Hubert	eric.catania.toutain@orange.fr
VERGNE Ornella	Chemin du Bosc Hue	vergneor@wanadoo.fr

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

© ILLUSTRATION : FOTOLIA - SHUTTERSTOCK

Maison
LEMESLE

BOULANGERIE • PÂTISSERIE

PISSY POVILLE • 02 35 91 49 90
ROUMARE • 02 35 78 68 84

*Chantier
réalisé par*



IC FACADE

02 35 08 94 23

1334 rue le petit Melmont - 76480 Roumare

accueil@icfacade.fr

**RAVALEMENT PROJETÉ • ISOLATION EXTÉRIEURE • PLAQUETTE • BARDAGE
REVÊTEMENT PLASTIQUE ÉPAIS • TRAITEMENT ANTI-MOUSSE • ENTRETIEN**